



**Procès-Verbal**  
**Assemblée Générale Association de Gymnastique Le Ralliement**  
**Vendredi 21 novembre 2025 – 20h30**

Nombre d'adhérents présents :  
84

Quorum atteint l'assemblée générale débute à 20h35

**Présentation du rapport Moral :**

Lecture faite par Alain Ribet, Président et Xavier Espagnol, Vice Président jusqu'en mars 2025.

*“ Chers adhérents et amis merci de votre présence à notre assemblée générale, merci aux représentants de nos fédérations et de nos élus constitutionnels, de leurs présences et de leurs soutiens.*

*La saison 2024/2025 confirme l'évolution de notre association. Le nombre d'adhérents arrive à son maximum de notre capacité ce qui nous place comme la plus importante association en nombre d'adhérent de la ville de MURET.*

*Ce résultat s'accompagne de nouvelle exigence : « professionnalisation » des structures, formations de nos entraîneurs et moniteurs bénévoles, conformément aux demandes de l'État et des fédérations.*

*Pour y arriver, cela demande une volonté du club de former nos jeunes, de financer toutes ces formations et de la part de nos fédérations un accompagnement humain et financier.*

*L'état actuel de notre pays ne permet pas à nos institutions de maintenir le niveau des subventions accordées aux associations pour les années futures.*

*Nous devons donc comme nous le faisons depuis longtemps gouverner l'association « en bon père de famille » tout en maintenant la qualité de nos services et la sécurité de nos adhérents.*

*Être une belle association demande à chacun d'entre nous, un engagement important. Sans cette alchimie, le partage des connaissances, l'envie et le plaisir d'être ensemble, cela serait compliqué.*

*Continuons donc avec cet état d'esprit que le Ralliement sait si bien cultiver.*

*Pour cette nouvelle saison, après l'embauche d'Eloïse l'an passé, Marie nous a rejoint le 1er Aout pour justement fluidifier cette alchimie entre les salariés et les bénévoles et*

*soutenir nos salariés dans leurs tâches qui ne font qu'accroître avec l'augmentation du nombre d'adhérents ces dernières années : 550 en 2018 et actuellement 850.*

*Le secrétariat gère désormais un volume considérable de mails, appels, encaissements et inscriptions. Nos responsables techniques assurent la planification des créneaux d'occupation des salles, licences, compétitions et événements au club.*

*Pour les élus du bureau faire face aux exigences bureaucratiques. Tout se fait maintenant « en ligne » pour les demandes de subventions, même si elles diminuent, un dossier complet avec des projets structurés est nécessaire. La rédaction d'un budget cohérent ainsi que prévisionnel, sur un long terme, est également indispensable et nous impose en permanence une organisation plus conséquente.*

*L'équipement, un point très important pour la sécurité de nos gymnastes, l'évolution du matériel, l'usure de celui-ci nous oblige à des investissements non négligeables.*

*Pout tout cela, un grand merci à Audrey, Marta, Sandrine et Eloïse, nos salariées qui sont engagées à 100% dans la vie du club et ont su faire face à cette surcharge de travail.*

*Merci à nos entraîneurs et moniteurs bénévoles qui malgré leurs vies d'étudiants ou de travailleurs sont toujours investis à 100% dans cette aventure commune.*

*Merci à la ville de muret de nous accompagner, nous soutenir au travers des subventions qui n'ont pas baissé et de nous accorder gracieusement l'occupation et l'utilisation des salles du gymnase.*

*Merci au conseil départemental et à la région Occitanie de leurs soutiens dans les subventions et la reconnaissance de notre investissement pour la jeunesse.*

*Enfin merci aux membres du comité directeur, pour votre investissement qui sera au plus haut encore cette saison je n'en doute pas, pour mettre en place tous les projets prévus pour maintenir nos identités sur le long terme.*

*Avant de conclure cette Assemblée Générale par notre « pot de l'amitié », nous remettrons le trophée du club à deux personnes méritante et investie au sein de notre association.*

*Merci pour votre confiance et votre écoute. Bonne saison 2026 à toutes et tous."*

### **Présentation des bilans sportifs :**

En annexe

## **Présentation du bilan financier 2024-2025 :**

Les finances du club font état au 31/07/2025, d'un bilan financier à l'équilibre cette saison ; avec un montant de recettes et de dépenses égal à 351933 €. Ce montant ne tient pas compte de la valorisation des actions de bénévoles estimée à 34 200€, en hausse par rapport à la saison passée de 52.40%. Une participation précieuse des bénévoles qui permet au club de pouvoir fonctionner sereinement et participe activement à son bon développement.

Pour L'analyse qui suit, les pourcentages donnés ne tiennent pas compte de cette somme afin de coller au plus proche de la réalité financière.

### **a- Les recettes**

On observe une hausse des recettes de 19 % par rapport à la saison dernière. Les recettes du club sont constituées à 90.27% des adhésions, des subventions et des revenus tirés des manifestations et animations diverses que le club organise.

Plus précisément, nos ressources pour la saison 2024/2025 proviennent pour les 2/3 des adhésions; puis des subventions à hauteur de 14%, les ventes de tenues club cette saison représentent 8% des recettes totales, 5% des recettes proviennent des aides reçues de l'état URSSAF ET ANS EMPLOI, les revenus liés à l'organisation des manifestations et animation mairie représentent 5% des recettes globales, 3% proviennent des sommes reçues des adhérents lors des déplacements pour les compétitions entre autre; et enfin 1% des recettes sont des intérêts bancaires perçus. Par rapport à la saison passée, le montant des adhésions est en hausse de 15%, qui s'explique notamment par une hausse des cotisations.

Le taux de remplissage des cours est très bon, et le nombre d'adhérent atteint 826 pour cette saison, ce qui fait du club du ralliement le 1er club de la ville de Muret.

Les subventions reçues ont augmenté de 11% par rapport à l'année passée, son montant est de 47 604 €. Cette hausse s'explique en grande partie par une augmentation de la dotation reçue de la commune de Muret.

86.35% des subventions reçues proviennent de la ville de Muret, 10.50 % de l'ANS et 3.15% de la région et du conseil départemental.

Cette saison, la vente des tenues club a augmenté de 264 %. Ceci s'explique en grande partie par le renouvellement complet des tenues avec de nouveaux modèles.

Nous constatons une baisse de l'aide perçue pour l'apprentissage de 40%, mais dans le même temps le club a perçu une aide de l'ANS pour l'emploi pour l'embauche d'Eloïse Puerta , au poste d'entraîneur, de 12 000 €, ce qui permet au club de dégager

au global des ressources supplémentaires de 8000 € par rapport à l'année dernière, et lui permet d'amortir progressivement les coûts liés à cet emploi et de le pérenniser. Enfin, on notera que la balance pour les 2 postes : manifestations et animations mairie, déduction faite des frais engagés reste positive pour ces actions : + 5090 € pour les manifestations et + 1000 € pour les animations Mairie.

La hausse de nos recettes de 19% par rapport à l'année dernière, s'explique par une augmentation des adhésions, une hausse des ventes des tenues club et une hausse des subventions reçues notamment pour l'emploi d'Eloïse Puerta.

## **b- Les dépenses**

Par rapport à la saison passée, on observe une hausse des dépenses de 19%.

Le premier poste de nos dépenses est constitué des coûts liés aux salaires et charges sociales, aux IDM des moniteurs bénévoles, des services civiques, des contrats en alternance. On comptabilise pour ces postes une dépense de 166582 € pour la saison 2024/2025, soit 48% du budget total de nos dépenses. On observe une hausse de ce poste de +9.57% principalement dû à l'augmentation des frais sur salaire avec la création d'un nouveau poste d'entraîneur et à la baisse du coût de l'alternance, avec 1 seul contrat cette année contre 2 la saison passée.

Le deuxième poste de dépenses, est l'achat de tenues club en vue de leur renouvellement pour 46707 €, soit une très forte hausse par rapport à la saison passée, où les achats pour les tenues club étaient de 5633 €.

Le club a dû se constituer un stock important en vue des ventes futures, c'est pourquoi ce poste est déficitaire au regard des recettes moindre qu'il a dégagé, pour le moment.

Le troisième poste des dépenses regroupent les frais liés aux compétitions : engagement, déplacements ( 11.30%) et ceux regroupant les dépenses d'affiliations aux fédérations de Gym, et des licences (7.8%) ... soit un total de 19.10% des dépenses globales du club. En légère baisse 3.3 % par rapport la saison passée.

Le quatrième poste de dépense du club cette année concerne l'achat de matériel pour 22598 € soit 6.6% de nos dépenses.

A noter également une hausse du remboursement des frais d'adhésion 13607 € cette saison contre 8299 € l'année dernière, dû notamment au remboursement du Pass sport,

plus de gens éligible, et une baisse des frais bancaires -49%, suite à l'arrêt de la location du

TPE.

Enfin, le montant global des frais administratifs (assurances, téléphonie...) les frais de cohésion (sortie club inclus), bougent à la marge, par rapport à l'année précédente.

Globalement, la hausse des coûts de 19% s'explique en grande partie par une augmentation des frais liés aux salaires et à l'achat des tenues club.

Le bilan financier pour la saison 2024/2025 est à l'équilibre.

Le bon renouvellement des adhésions, la hausse des subventions, ainsi que les revenus dégagés par les manifestations et animations, permettent au club d'assumer l'ensemble de ses frais de fonctionnement, et de pouvoir réaliser de nouveaux achats d'équipements sportifs.

**Présentation du compte de résultat:**

<b>Asso de Gymnastique Le Ralliement de Muret</b>			
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
du 01/08/2024 au 31/07/2025		export BasiCompta au	06/12/2025
<b>Charges</b>	<b>Montants</b>	<b>Produits</b>	<b>Montants</b>
<b>60-Achat</b>	<b>83 091,30 €</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>38 761,35 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	2 366,40 €	Prestation de services	3 040,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	17 308,08 €	Vente de marchandises	34 989,35 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	732,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	5 837,87 €		<b>0,00 €</b>
Autres fournitures	57 578,95 €		<b>0,00 €</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>5 755,73 €</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>65 895,50 €</b>
Sous traitance générale	0,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	23 000,00 €
Locations	3 959,80 €		<b>0,00 €</b>
Entretien et réparation	289,00 €	Région(s):	1 500,00 €

Assurance	1 327,93 €		0,00 €
Documentation	179,00 €		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s):	0,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>86 509,03 €</b>		<b>0,00 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3 985,00 €	Commune(s):	41 104,00 €
Publicité, publication	1 198,84 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	79 132,69 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	1 617,52 €	Organismes sociaux ( à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	574,98 €		0,00 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>1 043,63 €</b>	Fédération	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	1 043,63 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	0,00 €
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>130 968,24 €</b>	Autres recettes (précisez)	291,50 €
Rémunération des personnels	88 513,74 €		0,00 €
Charges sociales	37 639,44 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>243 187,88 €</b>
Autres charges de personnel	4 815,06 €	Dont cotisations	208 454,73 €
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>44 403,18 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>2 709,52 €</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>379,00 €</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>162,13 €</b>	<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00 €</b>
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>1 000,00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>351 933,24 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>351 933,25 €</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>34 200,00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>34 200,00 €</b>

Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	34 200,00 €	Bénévolat	34 200,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>386 133,24 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>386 133,25 €</b>

## RESOLUTIONS

### **Résolution n° 1 : approbation des rapports :**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance des différents rapports (Technique et Moral) de l'association de Gymnastique Le Ralliement approuve ceux-ci tels qu'il lui ont été présentés

***Adoptée à l'unanimité***

### **Résolution n° 2 : approbation des comptes 24-25 :**

En application des dispositions réglementaires, l'assemblée générale décide d'adopter les comptes du rapport financier et donne quitus pour la saison 2024 - 2025. Le bilan de l'exercice comptable étant affecté en report à nouveau.

***Adoptée à l'unanimité***

### **Résolution n°3 : approbation du budget prévisionnel 25-26:**

En disposition des applications réglementaires, l'assemblée générale décide d'adopter le budget prévisionnel de l'association de Gymnastique Le Ralliement pour la saison 2025 - 2026 , basé sur les comptes d'exploitation de l'exercice courant ajusté

***Adoptée à l'unanimité***

### **Résolution n°4 : Augmentation des tarifs :**

En application des dispositions réglementaires, l'assemblée générale décide d'augmenter de 5% le prix de la cotisation du club pour la saison 2026 - 2027.

***Adoptée avec 83 voix pour et 1 abstention***

### **Résolution n°5 : Publication :**

L'assemblée générale ordinaire donne quitus et tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des Procès-Verbaux de la présente assemblée générale pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

**Adoptée à l'unanimité**

**Fin de l'assemblée générale à 22h05**

**Monsieur Alain Ribet  
Président**



**Madame Sarah Galiana  
Trésorière**



**Madame Floriane Covarel  
Secrétaire**

